



EN DIRECT DE LA MAIRIE...!

ETAT CIVIL :

- **Mariage** : Le 13 juillet : Grégory LEFEVRE et Amélie COLAS
- **Décès** : Le 13 juin : Firmin DELESTRE, Route des Foresteries, 81 ans
Le 23 juin : Jean OGER, Le Chillon, 82 ans
Le 11 juillet : Pierre OGERON, Le Chillon, 96 ans
Le 11 juillet : Marie DUPÉ épouse MALINGE, Le Chillon, 73 ans
Le 16 juillet : Joseph PASSELANDE, Le Chillon, 90 ans

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, **nés entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 septembre 2003** doivent se faire **recenser** à la mairie de leur domicile **avant fin septembre 2019**. Pour cela, ils doivent se munir du **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.

ANIMATIONS AU LOUROUX PLAGE :

- **Samedi 27 juillet** : Stand-up paddle géant sur l'étang de 14h à 16h.
- **Samedi 27 et dimanche 28 juillet** : Talents Lorétains : Exposition de Gilbert Mangeard Créations miniatures en bois – Salle du Petit Anjou de 13h à 19h.
- **Mardi 30 juillet** : Beach zumba avec Margerie de la Gym Lorétaine à 18h30 et 19h45.
- **Mercredi 31 juillet** : Histoires à la baignade à 16h30 pour les enfants de 3 à 8 ans.
- **Samedi 3 août** : Jeux d'eaux et ventrigrisse à partir de 13h30.
- **Samedi 3 et dimanche 4 août** : Talents Lorétains : Exposition de Jean-Claude Rongère Peintures et Renault 2CV restaurée – Salle du Petit Anjou de 13h à 19h.
- **Mercredi 7 août** : Histoires à la baignade à 16h30 pour les enfants de 3 à 8 ans.



MESURES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU : Les températures sont toujours élevées pour la saison et la pluviométrie dans le département est presque nulle. La préfecture de Maine-et-Loire a donc mis en place un plan de protection de la ressource en eau. Par arrêtés préfectoraux, les mesures sont les suivantes pour la commune déléguée du Louroux-Béconnais :

Eaux superficielles (rivières, lacs, puits...) :

- Usages agricoles : l'interdiction d'irriguer sauf en techniques économes et les cultures sensibles.
- Autres usages professionnels : un objectif de réduction de 20 % du volume pour les process de production nécessaire à l'activité exercée, l'interdiction de l'usage de l'eau non strictement nécessaire au process de production ou à l'activité exercée, l'interdiction des arrosages des parcours de golf, l'interdiction du remplissage des plans d'eau (sauf pour les piscicultures), l'interdiction pour les stations de lavage de véhicule sauf en circuit fermé.
- Usages des particuliers et des collectivités : les arrosages des espaces verts, des massifs de fleurs, des terrains de sport sont interdits ; le remplissage des piscines est interdit ; le nettoyage des véhicules, façades, voiries est interdit ; l'alimentation des fontaines hors circuit fermé est interdite ; l'arrosage des potagers des particuliers est interdit de 8h à 20h.

Eaux souterraines et réseau d'eau potable :

- Usages agricoles : l'interdiction d'irriguer de 10h à 20h sauf en techniques économes et les cultures sensibles.
- Autres usages professionnels : l'autolimitation pour les stations de lavage et pour les process de production nécessaire à l'activité exercée, l'interdiction de 8h à 20h de l'usage de l'eau non strictement nécessaire au process de production ou à l'activité exercée, l'interdiction de 8h à 20h des arrosages des parcours de golf, l'interdiction du remplissage des plans d'eau (sauf pour les piscicultures).
- Pour les usages des particuliers : l'interdiction du remplissage des piscines, le nettoyage des véhicules, des façades, etc. ; l'interdiction de 8h à 20h de l'arrosage des espaces verts ; l'autolimitation des prélèvements pour les potagers.
- Pour les usages publics : l'interdiction du remplissage des piscines, du nettoyage des voiries, de l'alimentation des fontaines hors circuit fermé ; l'interdiction de 8h à 20h de l'arrosage des espaces verts, terrains de sport, massifs de fleurs.

CANICULE : Une vague de très forte chaleur est attendue sur l'ensemble du pays. Cet épisode de fortes températures risque de s'accompagner d'une canicule. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents : boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; maintenir sa maison au frais, fermer les volets le jour ; donner et prendre des nouvelles de ses proches ; manger en quantité suffisante ; ne pas boire d'alcool ; éviter les efforts physiques. Les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap sont invitées à se faire connaître en mairie ou auprès du CCAS. Contact : 02 41 77 41 87.

NUMÉRO D'ASTREINTE - SERVICES TECHNIQUES : En cas d'urgence absolue concernant les équipements communaux et en dehors des horaires d'ouverture des mairies déléguées, vous pouvez contacter le 07 60 04 75 67.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES DE LA MAIRIE :

- **L'accueil de la mairie** sera fermé tous les mercredis au mois d'août.
- **Le service CNI/Passeports** sera fermé du 12 au 16 août.
Du 19 au 23 août, les horaires sont modifiés. Le service CNI/Passeports sera ouvert : le lundi de 9h à 13h et de 14h à 16h30 ; le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h ; le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h30

CCAS : La permanence du CCAS sera fermée du mardi 16 juillet au mardi 27 août et reprendra le mardi 3 septembre. En cas d'urgence, l'accueil téléphonique est maintenu : 02 72 88 15 46.

ENQUÊTE PUBLIQUE EDENN : Le Syndicat « Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle » (EDENN) souhaite réaliser des travaux de restauration de la rivière Erdre en faveur de l'environnement. L'objectif est d'atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques. Ces travaux sont prévus aux lieux-dits « La Canterie » et « La Gachetière » (situés dans les communes d'Angrie et de Val d'Erdre-Auxence) et auraient lieu l'année prochaine. En vue de la déclaration d'intérêt général de ces travaux, une enquête publique est réalisée du **mardi 16 juillet 2019 au vendredi 2 août 2019 inclus** dans les mairies d'Angrie et de Val d'Erdre-Auxence. Gérard Duhesme, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : Vendredi 2 août en mairie d'Angrie de 10h à 12h30 / Vendredi 2 août 2019 en mairie du Louroux-Béconnais de 14h à 16h
L'ensemble des informations relatives à l'enquête est disponible sur les panneaux d'affichage des mairies de Val d'Erdre-Auxence et Angrie, sur le site internet de la commune www.val-erdre-auxence.fr/actualites/enquete-publique-edenn/ et sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr

ASSOCIATIONS

ASVEA FOOTBALL :

- Inscriptions pour la saison 2019-2020 auprès de Stéphane Mangeard : asveafoot.secretaire@gmail.com
- Création d'une équipe senior de futsal (5x5). Les matchs se dérouleront à la salle de sport de La Cornuaille le jeudi soir.
- Reprise des entraînements le vendredi 9 août à 19h au stade du Louroux-Béconnais.

APEL ECOLE NOEL PINOT : Réservez dès maintenant votre 19 octobre pour la soirée moules/frites organisée par l'APEL et animée par l'Orchestre Blue Eyes à partir de 19h30 ! Menu adulte : moules/frites à volonté (ou jambon à l'os/frites) + fromage + dessert + café pour 23 € (apéritif offert jusqu'à 20h30). Menu enfant (jusqu'à 12 ans) : moules/frites ou jambon/frites + fromage + dessert pour 8 €. Réservations jusqu'au 10 octobre auprès de Matthieu Robert (06.86.48.24.31) ou à la charcuterie Martineau. Renseignements : apel.noelpinot@gmail.com. Venez passer une bonne soirée conviviale !

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LORÉTAINS :

- L'association des professionnels Lorétains organise son traditionnel vide-grenier (voir flyer ci-après) le 8 septembre 2019 à l'étang du Petit Anjou. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant :
 - Sur le site dédié : www.helloasso.com/associations/association-des-professionnels-loretains/evenements/vid-grenier-2019
 - Sinon, le règlement et le bulletin d'inscription sont à retirer dans les commerces ou à télécharger sur : www.val-erdre-auxence.fr/agenda/vid-grenier/
- Renseignements : vide-grenier@les-professionnels-loretains.fr
- À vos agendas ! L'association des professionnels Lorétains vous informe que la soirée cabaret de l'année prochaine sera le 7 mars 2020. Venez passer une soirée pleine de magie, de rire et de paillettes ! N'hésitez pas à venir réserver votre place auprès du traiteur Stéphane Martineau.

BIBLIOTHÈQUE : La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances aux mêmes horaires : mercredi de 16h à 18h, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 12h. Fermeture le jeudi 15 août.

CLUB DES JOYEUX :

- Mercredi 16 octobre : Repas-spectacle à La Meignanne. Inscription dès maintenant auprès de Rolande Tarreau au 02 41 48 00 40 (nombre de places limité) 50€/personne.
- Mardi 27 août : Pique-nique du secteur du Haut-Anjou au Lion d'Angers. 4€ pour les boissons. Inscription avant le 10 août auprès de Rolande Tarreau au 02 41 48 00 40. Départ 9h30 au Louroux-Béconnais (apportez votre pique-nique).
- Les cours de gym reprendront le jeudi 5 septembre (55€/adhérent).

CLÉ DE FA : L'ensemble Vocal Clé de Fa dirigé par Blandine Besnard et regroupant des choristes de Bécon-les-Granits, Le Louroux-Béconnais, La Pouëze, St Clément de la Place et autres communes voisines, fête cette année ses 30 ans. À cette occasion, il recrute toute personne aimant chanter dans une ambiance décontractée et conviviale pour la rentrée de septembre 2019 (répétitions le lundi de 20h30 à 22h, salle St Pierre à Bécon à partir du 9 septembre). Chacun pourra faire (ou refaire) connaissance avec son répertoire de chants du monde lors du concert anniversaire qui aura lieu le samedi 16 novembre 2019 salle Chopin à Bécon. Contact au Louroux-Béconnais : 06 01 72 00 18 / Contact à Bécon-les-Granits : 02 41 77 97 75.

MAM LES P'TITES LUCIOLES : Ouverture en septembre 2019 d'une maison d'assistantes maternelles. Quatre assistantes maternelles agréées par les services de la PMI accueilleront vos enfants de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école ; du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Quelques places sont encore disponibles. Une porte-ouverte est organisée le vendredi 30 août à partir de 17h. Contact : mamlesptitescucines49@gmail.com

DIVERS

INTERMARCHÉ : Pour mieux vous servir, votre magasin Intermarché sera ouvert sans interruption à compter du 15 juillet : du lundi au samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h15.

LA GUINGUETTE DES DÉLICES : Samedi 27 juillet « Soirée country » à partir de 20h avec initiation à la danse country et buffet façon country. Pensez à réserver. Pour tous renseignements : 02.41.73.38.90 ou 06.03.02.46.03.

ASSISTANTE MATERNELLE : Disponible à partir de septembre pour 2 enfants (de 0 à 6 ans et de 3 à 7 ans). Contact : 07 81 55 15 81.

STÉPHANIE MARTIN, COIFFEUSE À DOMICILE : Stéphanie informe sa clientèle qu'elle sera en congé du samedi 20 juillet au samedi 3 août inclus. Pour tous vos rendez-vous, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 02 41 77 45 64.

RETOUCHEUSE EN CONFECTION : S. Robin informe sa clientèle qu'elle sera en congé du 3 au 18 août (02.41.60.37.66).

BRICOLAGE, JARDINAGE, MULTISERVICES : Pascal Legrand informe sa clientèle qu'il sera en congé du 5 au 25 août. Pensez à réserver dès à présent vos travaux intérieurs/extérieurs pour septembre au 06.87.58.01.45.

DOCTEUR KNAPP : Le docteur Knapp informe sa clientèle qu'il sera absent le samedi 3 août et en congé du lundi 26 août au samedi 14 septembre.

CABINET D'OSTÉOPATHIE : Le cabinet d'ostéopathie du Louroux-Béconnais reste ouvert tout l'été. Les rendez-vous seront assurés par Monsieur Robin et Monsieur Desman fin juillet et début août ; puis par Monsieur Martineau à partir de mi-août. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler directement le cabinet au 02.41.19.81.60.

ANNONCES :

- Cherche **appartement ou maison T5** d'environ 85 m² avec 4 chambres au Louroux-Béconnais et alentours. Contact : 06 48 67 06 99.
- Cherche **maison avec 3 chambres, garage et jardin** au Louroux-Béconnais. Budget maximum : 550-600€. Contact : 06 61 89 24 57.
- Cherche **garage à louer** au Louroux-Béconnais. Contact : 06 83 47 53 26.

PROCHAINE F.M. : le mercredi 7 août 2019

Date limite de dépôt des annonces : le vendredi 2 août 2019



Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GRANDE ENQUÊTE TIERS-LIEUX* !

Vous aimeriez vivre et travailler sur le territoire ?
L'espace de travail partagé est la solution idéale !

Salariés,

Vous faites chaque jour de longs déplacements pour vous rendre sur votre lieu de travail ?
Vous êtes fatigués, stressés et cela a un impact négatif sur votre santé ?
Vous aimeriez pouvoir rompre ce rythme infernal au moins une journée par semaine ?

Touriste,

Vous êtes à la recherche d'un espace pour travailler durant votre séjour ?



Entrepreneurs,

Vous travaillez à domicile dans un cadre pas toujours adapté et vous vous sentez un peu isolés ?
Besoin de calme, de concentration mais surtout de dissocier vie privée et vie professionnelle ?
Vous aimeriez une solution de proximité à budget raisonné ?

Association,

Vous êtes à la recherche d'un lieu pour vous réunir ?



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE :
WWW.VALLEESDUHAUTANJOU.FR

* Un tiers lieu est un espace de travail autre que le domicile ou le bureau. Peuvent appartenir « coworking » dans sa configuration en espace ouvert, le tiers lieu offre généralement des espaces privatifs propices à la concentration.

CONTACT & INFORMATIONS :

Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou - Place Charles de Gaulle 49220 LE LION D'ANGERS
Tel: 02 41 24 10 76 - c.madiot@valleesduhautanjou.fr

Ne peut être sur la voie publique



VIDE-GRENIER

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LORETAINS

Organise son 9ème
Vide-grenier

Le Dimanche 8 SEPTEMBRE 2019
A L'ETANG DU PETIT ANJOU

Entrée gratuite pour les visiteurs - restauration sur place
Adresse e-mail : vide-greniers@les-professionnels-loretains.fr
Téléphone : 06 51 90 34 32

Stage enfants / ados

A partir de 6 ans .
Sans limite d'âge pour les ados .



Création d'un Monotype

Le lundi 15 Juillet

Le lundi 5 Août

14h00 / 17h00

Créer une estampe (image et création unique) en utilisant la méthode du Monotype

Procédé d'impression , encre sur plaque et "tirage" d'une oeuvre unique .



15€

Matériel inclus
renseignements :

06.75.07.33.99

fredietz@hotmail.fr



LES NOCTURNES ESTIVALES

19 ET 26 JUILLET

2 ET 9 AOÛT

Baignade surveillée • Grillades et frites
jusqu'à 2h à partir de 19h

CAMPING-PISCINE DE VILLEMOISAN

Val d'Erdre
Auxence Organisées par la commune de Val d'Erdre-Auxence et le commerce "Aux P'tits Ruisseaux"